

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

Membres présents :

| | |
|------------------------|-----------------------|
| M. Sylvain DUPLOYER | Président de la CNBMX |
| M. Joël MARTINEZ | Vice-Président |
| Mme Elisabeth VIOUGEAS | Membre |
| M. Jacques PERRAGUIN | Membre |
| M. Didier HUGOT | Membre |

Assistent :

| | |
|---------------------|--------------------------------------|
| M. Julien SASTRE | Invité DTN |
| M. Guillaume SCHWAB | Responsable Equipements sportifs FFC |
| M. Jonathan NOYANT | Coordinateur BMX |

Absent excusé :

| | |
|--------------------|--------|
| M. Stéphane GARCIA | Membre |
|--------------------|--------|

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

ORDRE DU JOUR

| | |
|--|---|
| 1. Classements pistes BMX : épreuves 2018..... | 3 |
| 2. Utilisation anémomètre..... | 3 |
| 3. BMX Féminin..... | 4 |
| 4. Fonctionnement Equipe de France | 4 |
| 5. Indoor BMX : essais du vendredi | 4 |
| 6. Dérogations..... | 5 |
| 7. Matériel BMX et sécurité des pilotes..... | 5 |
| 8. Saison BMX 2018 : épreuves à venir | 6 |
| 9. Partenariat Kenny..... | 6 |
| 10. Candidatures 2019 et 2020..... | 7 |
| 11. Divisions Nationales BMX 2018..... | 7 |
| 12. Proposition du collectif Cruiser..... | 7 |
| 13. Logiciel BMX..... | 8 |
| 14. Questions diverses..... | 9 |

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

Début de la réunion vendredi 16h00

1. Classements pistes BMX : épreuves 2018

Un point est fait sur les classements des pistes BMX dans le cadre des épreuves du calendrier national 2018. Guillaume SCHWAB, responsable des équipements sportifs, fait état des classements à prévoir en collaboration avec les membres de la CNBMX et les Référents Techniques 1 ou 2.

Julien SASTRE présente ensuite aux membres les travaux ayant été effectués au Stadium BMX de St Quentin en Yvelines dans le cadre de la Coupe du Monde BMX des 31 mars et 01 avril.

Il est ensuite rappelé que des formations de Référents Techniques 2 (RT 2) sont prévues :

- Le 10 février à St Avertin (CVL)
- Le 24 février à Besançon (BOFC).

2. Utilisation anémomètre

En préambule, le Président de la CNBMX précise qu'une assurance annulation est en train d'être mise en place pour les épreuves organisées sous l'égide de la FFC. L'achat d'un anémomètre a été planifié comme prévu avec une option enregistreur afin d'examiner après les épreuves les évolutions du vent en terme de vitesses et d'orientations. Cette première année servira à faire des relevés sur plusieurs compétitions (7) avant d'entamer une étude sur les liens entre le vent et la pratique des pilotes.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

3. BMX Féminin

Cf. Annexe 1

Julien SASTRE présente à la CNBMX l'état des lieux réalisé par la DTN sur le BMX Féminin à haut niveau et les réflexions en cours menées avec la CN cyclisme féminin. Aujourd'hui la France se classe 8ème nation mondiale en catégorie Femme et ce résultat ne repose que sur la performance de quelques pilotes. Fort de ce constat, des actions sont prévues dans l'objectif de faire rayonner l'équipe de France féminine à l'international dans le futur.

Les membres présents font ensuite lecture des préconisations du groupe de travail BMX de la CN Cyclisme Féminin. Certaines propositions sont déjà prévues en application dès 2018 comme, par exemple, la mise en place d'un classement général de la Coupe de France pour la catégorie Junior Femme.

La CNBMX propose à sa représentante de venir discuter de l'ensemble de ses points et du rôle du groupe de travail lors de la prochaine CNBMX le 18 mai.

4. Fonctionnement Equipe de France

Cf. annexe 2

Julien SASTRE présente aux membres le fonctionnement Equipe de France pour la saison BMX 2018. Il présente les rassemblements prévus ainsi que les différentes modalités de sélections pour les Championnats d'Europe et du Monde dans les catégories Elite et Junior.

5. Indoor BMX : essais du vendredi

La CNBMX discute des temps d'essais pouvant se dérouler sur les Indoors le vendredi et à la prise en charge des arbitres y afférents.

Les essais du vendredi n'étant pas prévus comme des essais officiels, il n'y aura pas de prise en charge fédérale pour les arbitres. La mention « essais non officiels » sera dorénavant précisée dans le guide compétition et l'organisateur devra prévoir des arbitres régionaux dédiés à cette tâche.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

6. Dérogations

Devant la recrudescence des demandes de dérogations une étude a été faite quant à la pertinence du maintien ou non de ces dernières. En deux ans le nombre de demandes de dérogation a doublé (+97%) et l'objectif de pouvoir déroger pour des pilotes au niveau sportif confirmé n'est plus une réalité. Une forte majorité des demandes concernent aujourd'hui des maintiens au niveau national alors que l'objectif de la DTN concerne les pilotes jouant le haut du classement des catégories nationales.

Par conséquent et après discussions, à partir de la saison 2018, il n'y aura plus de système de demande de dérogation pour accès ou maintien au niveau national ou supérieur.

Cette mention sera prochainement précisée dans la Note aux Clubs de BMX 2018.

7. Matériel BMX et sécurité des pilotes

Les membres de la CNBMX échangent sur l'utilisation du matériel pouvant mettre en cause la sécurité des pilotes.

Concernant les freins à disques, la fédération a été informée de plusieurs cas de coupures certainement dues à cet accessoire qui se développe et qui est un progrès en matière de freinage sur des roues de nouvelles technologies. On voit apparaître aussi en BMX ce type d'équipement pour une discipline qui enregistre une certaine fréquence en terme de chute et donc un risque réel. La CNBMX ne souhaite pas interdire les freins à disques dont l'efficacité n'est plus à prouver. En revanche, elle propose la mise en place d'une protection (type carénage) autour du disque pour éviter tout risque de coupure. Un courrier sera prochainement adressé au Président de l'UCI afin que ce sujet de sécurité soit traité.

Le deuxième sujet concerne les casques des pilotes. Devant le nombre de traumatismes crâniens, il devient indispensable de se séparer des casques de mauvaise qualité. Après discussions entre les membres et le représentant de la DTN, il est proposé d'étudier les différents types de casques en collaboration avec des organismes qualifiés associés à des compétences médicales.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

Pour ces deux dossiers (freins à disques et casques) la FFC souhaiterait que l'UCI constitue un groupe de travail avec des représentants des grandes nations du BMX, qui sont régulièrement touchées par des accidents graves.

En lien avec les traumatismes divers des pilotes les membres discutent ensuite sur la mise en place d'un seul et même médecin, fourni par la FFC, sur toutes les épreuves du calendrier national. Le coût mutualisé du médecin serait répercuté sur la redevance fédérale. Les objectifs de cette mise en place sont :

- Pour les organisateurs : ne pas avoir à chercher de médecin et payer moins cher la prestation,
- Pour les pilotes : bénéficier d'un examen médical par un spécialiste des traumatologies en BMX.

Une étude de faisabilité va être mise en place pour une application dès la saison BMX 2019.

8. Saison BMX 2018 : épreuves à venir

La réunion des organisateurs d'épreuves BMX du calendrier fédéral est programmée le samedi 20 janvier à 13h00. Les prises en charges fédérales ainsi que les nouveautés de la saison 2018 seront alors présentées aux organisateurs avant que ces derniers présentent leur épreuve.

Un point sur l'organisation de la Coupe du Monde et Coupe de France BMX à SQY est ensuite faite aux membres présents.

Les deux prochaines épreuves à venir sont les indoors d'Avignon (27 et 28 janvier avec 1290 engagements qui rentre dans le cadre d'Avignon Vélo Passion) et l'Indoor de Caen (16 et 17 février qui jumelle également le Salon des Sports Urbains).

9. Partenariat Kenny

Il est précisé que pour la saison BMX 2018, Kenny accompagne de nouveau la FFC pour la fourniture des lots du Classement Général de la Coupe de France BMX des catégories Challenge. Kenny interviendra également pour accompagner la FFC sur les résumés vidéo des épreuves.

La CNBMX tient à souligner la précieuse collaboration de Kenny et les remercie de l'intérêt porté à la discipline du BMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

10. Candidatures 2019 et 2020

La CNBMX examine ensuite les candidatures pour la saison BMX 2019. Certaines épreuves vont passer en attribution au Bureau Exécutif du 25 janvier. Pour d'autres, des repérages vont être planifiés.

Concernant la saison BMX 2020, il est fait lecture des candidatures ou intentions de candidatures enregistrées à ce jour.

11. Divisions Nationales BMX 2018

Pour la saison BMX 2018, 10 structures ont déposé un dossier de labellisation en DN1 et 8 structures ont déposé un dossier de la labellisation en DN2.

Pour les épreuves supports aux Championnats de France des DN BMX, il est précisé que l'espace des Divisions Nationales BMX est uniquement réservée aux pilotes des DN et à leurs encadrants. Cet espace n'a pas pour vocation d'accueillir les structures annexes de certaines DN comme les centres de performances, d'entraînements, de formations etc...

Les membres font ensuite une lecture du compte rendu de la réunion des DN qui s'est déroulée lors des championnats de France à Bordeaux en juillet 2017.

La CNBMX décide de retenir deux propositions :

- Laisser un temps d'essais sans grille à la fin du temps d'essais permettant aux pilotes d'analyser une section-pro ou autre passage difficile en stationnant sur la piste en amont.
- Permettre à l'Equipe Championne de France d'arborer un signe distinctif. La FFC va réfléchir à la création d'un logo millésimé qu'il faudra faire apparaître sur le maillot l'année d'après.

12. Proposition du collectif Cruiser

Le président de la CNBMX fait lecture du courrier reçu par le collectif proposant de créer de nouvelles catégories Cruiser Femme et ce, en adéquation avec la réglementation UCI.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

Une étude des effectifs a été menée sur les saisons BMX 2016 et 2017 démontrant que les chiffres actuels ne permettent pas la création de ces catégories (voir ci-dessous).

| CHALLENGE France | | Cruiser Femme 17+ | Nb de 17/29 | Nb de 30+ |
|-------------------------|------------|------------------------------|--------------------|------------------|
| 2016 | Nord Est | 8 | 3 | 5 |
| | Nord Ouest | 12 | 7 | 5 |
| | Sud Est | 10 | 2 | 8 |
| | Sud Ouest | 1 | 1 | 0 |
| Moyenne | | 7,75 | 3,25 | 4,5 |
| 2017 | Nord Est | 6 | 3 | 3 |
| | Nord Ouest | 11 | 6 | 5 |
| | Sud Est | 12 | 4 | 8 |
| | Sud Ouest | 7 | 5 | 2 |
| Moyenne | | 9 | 4,5 | 4,5 |

Toutefois si ces effectifs venaient à évoluer la réflexion serait de nouveau engagée pour créer ces catégories.

Pour finir, la CN rappelle que deux nouvelles catégories ont été créées en Cruiser : Cruiser Homme 40/44 et Cruiser Homme 45+. Ces nouvelles catégories seront effectives dès la saison 2018 de BMX sur les épreuves du Challenge France et du Challenge National.

13. Logiciel BMX

Le nouveau logiciel de gestion de course BMX est en voie de développement. Des échanges réguliers avec une société spécialisée vont permettre l'élaboration d'un logiciel BMX répondant aux attentes des utilisateurs mais également aux besoins des licenciés (consultation des résultats via des applications etc...)

Un gros travail d'écriture et de recensement des besoins précis va avoir lieu. L'objectif est de tester le logiciel fin 2018 pour une mise en application dès la

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 19 et 20 janvier 2018 - Montigny le Bretonneux

saison BMX 2019. Le logiciel sera ensuite mis à disposition des Comités et des Clubs souhaitant en faire l'utilisation.

14. Questions diverses

Badges des Comités Régionaux : Faisant suite à la fusion des Comités Régionaux, il a été décidé que dorénavant 2 badges de représentants Régionaux seront distribués sur les épreuves du calendrier national (contre 1 auparavant). En revanche, seul un emplacement pourra être mis à disposition des Comités en faisant la demande sur les épreuves. Ces emplacements seront mis à disposition par les organisateurs dans la limite des surfaces utiles disponibles sur les sites des épreuves.

Fin de la réunion samedi 11h30

PLAN DETECTION-ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE BMX

ACTIONS EQUIPE DE FRANCE FEMININE

élites
juniors

Avec intervenantes
« partage d'expérience »

STAGES NATIONAUX CADETTES

2 stages par an organisés à Bourges et SQY
Sélection : DTN
15 minimes-cadettes

STAGE DETECTION FILLES

-Découverte du format olympique (UCI)
-1 stage par an organisé à Bourges
-Sélection : DTN après concertation avec la coordinatrice « détection féminine BMX »
-10 à 12 minimes-cadettes

Compétitions nationales et internationales

STAGES COMITES REGIONAUX (travaux en cours)

Stages filles organisés selon les directives techniques nationales – pistes à profil technique
Sélection : CTR après concertation avec la coordinatrice « détection féminine BMX »
10 à 15 filles benjamines à cadettes

REFLEXION EN COURS - LIEN AVEC LA CN FEMININES

STAGES FDJ 100 % FILLES

1 stage par ¼ de France – 2 fois par an?
1 licenciée parraine 1 nouvelle venue (copine)?
Tout public ?

Compétitions régionales à nationales

REFLEXIONS EN COURS MENEES EN CN « CYCLISME FEMININ »

-Insertion de contenus sur les spécificités du sport au féminin dans les formations d'Etat et fédérales BMX.

-Note aux clubs sur les différents financements du sport au féminin ? (CNDS, Appels à projets fondations...)

Encadrement féminin diplômé.

Incitation à la formation des féminines : une diplômée en binôme avec une fille entreprenant un cursus de formation

Julien
SASTRE

Yann
CHERBONNEL

Anne
ROUGIE

Karine
CHAMBONNEAU

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

2018

CYCLISME

BMX



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél : 08.11.04.05.55 (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>

Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Pour les Championnats du Monde, d'Europe et les Jeux Européens, le directeur technique national arrête la sélection nominative sur proposition des managers de filière et entraîneurs nationaux après consultation du médecin fédéral.

2 - Le directeur technique national effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'équipe de France. L'objectif prioritaire de l'équipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, championnats du monde et championnats d'Europe. En conséquence, le directeur technique national peut ne pas appliquer l'ensemble des quotas attribués au pays.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le directeur technique national peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, d'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

5 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en équipe de France et respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par l'entraîneur national en charge du collectif de la discipline, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral.

6 - Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.

7 - Chaque sportif sélectionné s'engage à respecter le règlement des équipes de France.

| MISSION | Intitulé | Date début | Date fin | Jours | Pays |
|---------|---|------------|----------|-------|----------|
| 1 | Test event championnat du monde - BAKU Programmes OLYMPIQUE / RELEVE | 24/10/17 | 30/10/17 | 7 | AZE |
| 2 | Stage national cadettes et cadets N°1 – BOURGES Programme DETECTION | 01/11/17 | 05/11/17 | 5 | FRA |
| 3 | Tests N°1 - Préparation hivernale – SQY Programmes OLYMPIQUE / RELEVE | 06/11/17 | 10/11/17 | 5 | FRA |
| 4 | Stage national cadettes et cadets N°2 – SQY Programme DETECTION | 19/02/17 | 25/02/17 | 7 | FRA |
| 5 | Revue d'effectif féminines – SQY Programmes OLYMPIQUE / RELEVE / JEUNE | 07/03/18 | 11/03/18 | 5 | FRA |
| 6 | Revue d'effectif élites hommes – SQY Programmes OLYMPIQUE / RELEVE | 12/03/18 | 16/03/18 | 5 | FRA |
| 7 | Revue d'effectif juniors hommes – SQY Programme JEUNE | 17/03/18 | 21/03/18 | 5 | FRA |
| 8 | European cup N°1 féminines – VERONE Programme JEUNE | 22/03/18 | 26/03/18 | 5 | ITA |
| 9 | CDM N°1 – SQY Programmes OLYMPIQUE / RELEVE | 29/03/18 | 01/04/18 | 4 | FRA |
| 10 | Stage préparation CDM N°2 et 3 – PAPENDAL/ZOLDER Programmes OLYMPIQUE / RELEVE / JEUNE | 09/04/18 | 15/04/18 | 7 | PB / BEL |
| 11 | CDM N°2 – PAPENDAL Programmes OLYMPIQUE / RELEVE | 03/05/18 | 07/05/18 | 5 | PB |
| 12 | CDM N°3 – ZOLDER Programmes OLYMPIQUE / RELEVE / JEUNE | 10/05/18 | 14/05/18 | 5 | BEL |
| 13 | Championnat du monde – BAKU Programme OLYMPIQUE / RELEVE / JEUNE | 04/06/18 | 10/06/18 | 7 | AZE |
| 14 | Tests N°2 – suivi mi-saison – SQY Programmes OLYMPIQUE / RELEVE | 18/06/18 | 22/06/18 | 5 | FRA |
| 15 | Championnat d'Europe juniors – SARRIANS Programme JEUNE | 11/07/18 | 15/07/18 | 5 | FRA |
| 16 | Championnat d'Europe élites – GLASGOW Programme OLYMPIQUE | 07/08/18 | 12/08/18 | 6 | RU |
| 17 | CDM N°4 – SANTIAGO DEL ESTERO Programme OLYMPIQUE | 22/09/18 | 02/10/18 | 11 | ARG |
| 18 | Stage détection féminines – BOURGES Programme DETECTION | 28/09/18 | 30/09/18 | 3 | FRA |



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

Parcours de compétitions 2018 - ELITE

➔ Objectifs ELITE 2018 :

- Championnat du monde : BAKU (AZE) – 7 au 9 juin 2018.
- Championnat d'Europe : GLASGOW (RU) – 9 au 11 août 2018.

➔ Epreuves permettant la sélection au championnat du monde :

- Coupe du monde 1 : SAINT QUENTIN EN YVELINES (FRA) – 30 mars au 1er avril 2018.
- Coupe du monde 2 : PAPENDAL (PB) – 4 au 6 mai 2018.
- Coupe du monde 3 : ZOLDER (BEL) – 11 au 13 mai 2018.

➔ Epreuves permettant la sélection au championnat d'Europe :

- Coupe du monde 1 : SAINT QUENTIN EN YVELINES (FRA) – 30 mars au 1er avril 2018.
- Coupe du monde 2 : PAPENDAL (PB) – 4 au 6 mai 2018.
- Coupe du monde 3 : ZOLDER (BEL) – 11 au 13 mai 2018.
- Championnat du monde : BAKU (AZE) – 7 au 9 juin 2018.

➔ Principes ELITE :

- Est considéré comme élite tout(e) pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.
- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références et courses sur le format olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur les championnats d'Europe et du Monde. En dehors de ces courses « objectifs », les équipes de France élites seront engagées sur les coupes du monde.

➤ **Etablissement du « programme olympique » :**

La direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif olympique ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales élites réalisées au cours de l'olympiade, au regard des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les prochains Jeux Olympiques.

Les pilotes sont informés individuellement par le manager de la discipline de leur appartenance à ce collectif olympique.

L'appartenance à ce collectif est réévaluée tous les 18 mois environ. C'est à dire aux échéances suivantes pour l'olympiade 2017 - 2020 :

- Janvier 2017.
- Après le second championnat du monde de l'olympiade, soit juillet 2018 (mi-olympiade).
- Novembre 2019.

➤ **Etablissement du « programme relève » :**

La direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif relève ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales juniors ou élites réalisées au cours de la saison N-1, au regard de la déclinaison des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les championnats du monde élite.

Les pilotes sont informés individuellement par le manager de la discipline de leur appartenance à ce collectif relève.

L'appartenance à ce collectif est réévaluée chaque saison.

Seuls les pilotes ayant réalisés des performances internationales significatives à l'issue de leur 2^{nde} année junior (exemple : podium au championnat du monde junior) peuvent bénéficier du statut « relève » pendant leurs deux premières saisons en élite.

CHAMPIONNAT DU MONDE - ELITE

BAKU (AZE) – 7 au 9 juin 2018

Annonce sélection : après CDM Zolder

➔ Critères de qualification :

- En catégories élites (hommes et femmes), seuls les pilotes sélectionné(e)s en équipe de France peuvent prendre part au championnat du monde.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

Quotas élites hommes :

| CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2017 | Nombre de quotas |
|---|------------------|
| 1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations | 6 |
| 5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations | 5 |
| 9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations | 3 |
| 15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations | 2 |

- Les pilotes classés dans les 16 premiers du classement UCI individuel 2017 sont qualifiés nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites hommes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Quotas élites femmes :

| CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2017 | Nombre de quotas |
|---|------------------|
| 1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations | 5 |
| 5 ^{ème} et 8 ^{ème} nations | 4 |
| 9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations | 3 |
| 15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations | 2 |

- Les pilotes classées dans les 8 premières du classement UCI individuel 2017 sont qualifiées nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites femmes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Critères de sélectionnabilité des pilotes :

Les pilotes qualifiés nominativement pour le championnat du monde Elite 2018 sont sélectionnables en équipe de France pour cette compétition.

Au regard de la saison 2017, les pilotes appartenant au « collectif olympique » sont sélectionnables en équipe de France pour cette compétition.

Les pilotes ayant obtenu au moins une performance ci-dessous sont sélectionnables :

| ELITES | HOMMES | FEMMES |
|-------------|--|--|
| Saison 2018 | -1 x finale sur une CDM* avant le 15/05/2018 ou -Top 16 au classement CDM au 15/05/2018 | -1 x finale sur une CDM* avant le 15/05/2018 ou -Top 16 au classement CDM au 15/05/2018 |

**CDM : coupe du monde*

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique.

Les quotas restants après la phase de sélectionnabilité, s'ils sont attribués, sont orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer le « collectifs relève » déterminé par la DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➔ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Parmi les sportifs sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants sera effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2018 et le 15 mai 2018 :

- Analyse des résultats du pilote sur les compétitions de niveau mondial (coupes du monde).

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...) ;
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - ELITE

GLASGOW (RU) – 9 au 11 août 2018

Annonce qualification - sélection : après CDF St Etienne

➔ Critères de qualification :

- ➔ Quotas élites hommes : 16 pilotes
- ➔ Quotas élites femmes : 16 pilotes
- Seuls les pilotes du collectif « olympique » déterminés par la DTN après le championnat du monde à Baku sont sélectionnables en équipe de France pour le championnat d'Europe.
- Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Qualification nominative des quotas élites HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes élites hors équipe de France pour le championnat d'Europe 2018 s'effectue selon les critères suivants entre le 1^{er} janvier 2018 et le 19 juin 2018 :

- Analyse des résultats du pilote sur les épreuves internationales de référence élite (coupes du monde et european cup courues sur le format olympique) au regard des minimas de performance suivants :
 - Avoir été au moins ¼ de finaliste sur une manche de coupe du monde 2018.
 - Avoir été au moins ½ finaliste sur une manche d'european cup 2018.
- Analyse des résultats du pilote sur les manches de coupe de France élite si besoin de départager :
 - Quotas restants attribués selon le classement coupe de France au 19 juin 2018.

➔ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute nomination potentielle de pilotes en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

COUPES DU MONDE 2018 - ELITE

➔ Critères de sélectionnabilité des pilotes :

Au regard de la saison 2017, les pilotes des collectifs « olympique » et « relève » déterminés par la DTN sont sélectionnables en équipe de France pour les coupes du monde ci-dessous :

- CDM 1 : SQY (FRA) – du 30 mars au 1^{er} avril 2018.
- CDM 2 : PAPENDAL (PB) – du 4 au 6 mai 2018.
- CDM 3 : ZOLDER (BEL) – du 11 au 13 mai 2018.

Après la coupe du monde de SQY, les pilotes n'appartenant pas à l'un de ces deux collectifs et ayant obtenu à minima la performance ci-dessous sont sélectionnables pour les coupes du monde de PAPENDAL et ZOLDER :

| ELITES | HOMMES | FEMMES |
|-------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Saison 2018 | -1 x finale sur la CDM de SQY | -1 x finale sur la CDM de SQY |

Seuls les pilotes du collectif « olympique » déterminés par la DTN après le championnat du monde à Baku sont sélectionnables en équipe de France pour la coupe du monde ci-dessous :

- CDM 4 : SANTIAGO DEL ESTERO – du 28 au 30 septembre 2018.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➔ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Parmi les sportifs sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances au moment de l'annonce de la sélection :
 - Analyse des résultats du pilote sur les compétitions internationales de référence élite.
2. Respect du fonctionnement équipe de France :
 - Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
 - Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs...);

- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➔ **Cas de blessure ou maladie :**

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilote en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

TEST EVENT

MONDIAL 2018 – ELITE

BAKU (AZE) – 24 au 30 octobre 2017

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN ;
- Tout ou partie du collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

TESTS DE SUIVI N°1 et 2

2018 – ELITE

SQY (FRA) – 6 au 10 novembre 2017

SQY (FRA) – 18 au 22 juin 2018

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN ;
- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

REVUE D'EFFECTIF

2018 – ELITE

SQY (FRA) – 7 au 11 mars 2018 – FEMININES

SQY (FRA) – 12 au 16 mars 2018 - MASCULINS

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN ;
- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves nationales et/ou internationales de référence élite.

STAGE PREPARATION CDM 2 et 3

2018 - ELITE

PAPENDAL (PB) et ZOLDER (BEL)

9 au 15 avril 2018

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN ;
- Collectif « relève » déterminé par la DTN.
- Tout pilote sélectionné en équipe de France pour les CDM de Papendal et Zolder après la CDM de SQY.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR

Parcours de compétitions 2018 – JUNIOR

➔ Objectifs JUNIORS 2018 :

- Championnat du monde : BAKU (AZE) – 7 au 9 juin 2018.
- Championnat d'Europe : SARRIANS (FRA) – 13 au 15 juillet 2018.

➔ Epreuves permettant la sélection aux championnats d'Europe et du monde:

- European cup 1 : VERONE (ITA) – 23 au 25 mars 2018.
- European cup 2 : ZOLDER (BEL) – 13 au 15 avril 2018.
- European cup 3 : KAMPEN (PB) – 27 au 29 avril 2018.

➔ Principes JUNIORS :

- Est considéré comme junior tout(e) pilote évoluant en catégorie junior en compétitions internationales.
- Les équipes de France juniors sont engagées sur les championnats d'Europe et du monde.

➔ Etablissement du « programme jeune » :

La Direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif Jeune ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales juniors réalisées au cours de la saison, au regard de critères de sélectionnabilité juniors et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les championnats du monde junior.

Les pilotes concernés sont invités à la « revue d'effectif junior » annuelle se tenant au Centre national du cyclisme au mois de mars.

L'appartenance à ce collectif est déterminée au fur et à mesure de la saison en cours.

CHAMPIONNAT DU MONDE – JUNIOR

BAKU (AZE) – 7 au 9 juin 2018

Annonce qualification - sélection : après CDM Zolder

➔ Critères de qualification :

➔ Quotas juniors hommes :

| CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2017 | Nombre de quotas |
|---|------------------|
| 1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations | 6 |
| 5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations | 5 |
| 9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations | 3 |
| 15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations | 2 |

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Quotas juniors femmes :

| CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2017 | Nombre de quotas |
|---|------------------|
| 1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations | 5 |
| 5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations | 4 |
| 9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations | 3 |
| 15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations | 2 |

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Rappel : le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat du monde 2018 s'effectue selon les critères suivants entre le 1^{er} janvier 2018 et le 15 mai 2018 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european cup courues sur le format olympique.
- Analyse des prestations du pilote sur les manches de coupe du monde si besoin de départager.

➔ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR :

Parmi les sportifs qualifiés et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux jeux olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2018 et le 15 mai 2018 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european cup courues sur le format olympique.

| JUNIORS | HOMMES | FEMMES |
|-------------|--|---|
| Saison 2018 | -1 x podium sur une manche EC* courues sur le format olympique au 15/05/2018 ou -Top 5 au classement EC au 15/05/2018 | -1 x podium sur une manche EC* courues sur le format olympique au 15/05/2018 ou -Top 5 au classement EC au 15/05/2018. |

EC : european cup

- Analyse des prestations du pilote sur les manches de coupe du monde si besoin de départager.
- Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior courues sur le format olympique.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs...);
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France.

➤ Statut prioritaire :

Au regard de la saison 2017, les pilotes juniors 1 en 2017 qui répondent au critère suivant sont sélectionnables en équipe de France pour le championnat du monde 2018 :

- Finaliste du championnat du monde junior 2017.

➤ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité ou nomination potentielles de pilote en retour à la compétition après une blessure. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote,
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – JUNIOR

SARRIANS (FRA) – 13 au 15 juillet 2018

Annonce qualification - sélection : après CDF St Etienne

➔ Critères de qualification :

➔ Quotas juniors hommes : 16 pilotes

➔ Quotas juniors femmes : 16 pilotes

- En 2018 les critères de sélection équipe de France pour le championnat d'Europe junior sont les mêmes que pour le championnat du monde junior.
- Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior courues sur le format olympique.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat d'Europe 2018 s'effectue selon les critères suivants entre le 1^{er} janvier 2018 et le 19 juin 2018 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european cup courues sur le format olympique au regard des minimas de performance suivants :
 - Avoir été au moins ½ finaliste sur une manche d'european cup 2018.
- Analyse des résultats du pilote sur les manches de coupe de France juniors si besoin de départager :
 - Quotas restants attribués selon le classement coupe de France au 19 juin 2018.

➔ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité ou nomination potentielle de sportifs en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

REVUE D'EFFECTIF

2018 - JUNIOR

SQY (FRA) – 7 au 11 mars 2018 – FEMININES

SQY (FRA) – 17 au 21 mars 2018 - MASCULINS

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « jeune » déterminé par la DTN.
- Choix du coach suite au stage national minimes et cadets N°1 de Toussaint 2017 pour les juniors 1^{ère} année en 2018.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

EUROPEAN CUP N°1

2018 - JUNIOR FEMME

VERONE (ITA) – 23 au 25 mars 2018

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif junior femme déterminé par la DTN après la revue d'effectif de mars.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, une pilote peut être sélectionnée nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

STAGE PREPARATION CDM 2 et 3

2018 - JUNIOR

PAPENDAL (PB) et ZOLDER (BEL)

9 au 15 avril 2018

➤ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Pour les juniors femmes : collectif déterminé par la DTN après la revue d'effectif de mars.
- Pour les juniors hommes : podium sur la manche d'european cup de Vérone 2018.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

CDM 3

2018 - JUNIOR

ZOLDER (BEL) - 11 au 13 mai 2018

➤ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Podium sur une des manches d'european cup suivantes :
 - EC 1 : VERONE (ITA) – 23 au 25 mars 2018.
 - EC 2 : ZOLDER (BEL) – 13 au 15 avril 2018.
 - EC 3 : KAMPEN (PB) – 27 au 29 avril 2018.
- Top 5 du classement european cup après l'EC 3 à Kampen (PB).

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.



STAGES NATIONAUX MINIMES ET CADETS

STAGE NATIONAL N°1 2018 – MINIMES ET CADETS

***BOURGES (FRA) – 1 au 3 nov 2017 – FILLES
BOURGES (FRA) – 3 au 5 nov 2017 - GARCONS***

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectifs minimes 2, cadets 1 et 2 déterminés par la DTN au regard :
 - De l'analyse des résultats de la saison N-1 pour chaque année d'âge, lors des épreuves de référence suivantes :
 - Challenge mondial 14, 15 et 16 ans.
 - Challenge européen 14, 15 et 16 ans.
 - Championnat de France cadet (ou Trophée de France pour les minimes 2).
 - Du choix du coach suite :
 - Aux stages régionaux minimes-cadets sur format olympique, et après recommandation du conseiller technique régional (CTR) et/ou du référent BMX régional.
 - Aux stages régionaux « féminines » minimes-cadettes et après recommandation du conseiller technique régional (CTR) et/ou du référent BMX régional.
 - Au stage de détection « féminines » minimes-cadettes de septembre 2017.

STAGE NATIONAL N°2

2018 – MINIMES ET CADETS

SQY (FRA) – 19 au 22 février 2018 – FILLES
SQY (FRA) – 22 au 25 février 2018 - GARCONS

➤ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectifs minimes 2, cadets 1 et 2 déterminés par la DTN au regard :
 - De l'analyse des résultats de la saison N-1 pour chaque année d'âge, lors des épreuves de référence suivantes :
 - Challenge mondial 14, 15 et 16 ans.
 - Challenge européen 14, 15 et 16 ans.
 - Championnat de France cadet (ou Trophée de France pour les minimes 2).
 - Du choix du coach suite :
 - Au stage national minimes et cadets N°1.
 - Aux stages régionaux minimes-cadets sur format olympique, et après échange entre le responsable détection BMX et le conseiller technique régional (CTR) et/ou le référent BMX régional.
 - Aux stages régionaux « féminines » minimes-cadettes et après échanges entre la responsable du suivi des féminines BMX et le conseiller technique régional (CTR) et/ou le référent BMX régional.
 - Au stage de détection « féminines » minimes-cadettes de septembre 2017.

STAGE DETECTION FEMININES

2018 – MINIMES ET CADETTES

BOURGES (FRA) – 28 au 30 septembre 2018

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Choix du coach suite :
 - Aux stages régionaux « féminines » minimes-cadettes et après échanges entre la responsable du suivi des féminines BMX et le conseiller technique régional (CTR) et/ou le référent BMX régional.
 - Aux stages BMX FDJ 100% filles 2018 et après échanges entre la responsable du suivi des féminines BMX et la coordinatrice du dispositif FDJ 100% filles et/ou les entraîneurs faisant partie de l'encadrement sur ces mêmes stages.

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline HUTSEBAUT - E-mail : c.hutsebaut@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 51

Les cadres de la discipline

- SASTRE Julien – Manager filière BMX.
- VIOLAIN Mickaël – Entraîneur pôle France élite SQY / Coach équipe de France élite.
- ARSCHOOT Nicolas – Entraîneur filière BMX / Coach équipe de France élite.
- CHERBONNEL Yann – Responsable pôle France jeune Bourges / Responsable détection.
- MARCHAL Simon – Entraîneur pôle France jeune Bourges / Coach équipe de France junior.
- ROUGIE Anne – Responsable suivi des féminines / Coach équipe de France féminine.

Diffusion des Sélections en Equipe de France



The screenshot shows the website www.ffc.fr with the following structure:

- Navigation menu: VIE FÉDÉRALE, LICENCES, **DTN**, CYCLISME FÉMININ, LOISIRS
- DTN section:
 - PRÉSENTATION DE LA DTN
 - > Directeur Technique National
 - > Conseiller
 - > Conseiller technique
 - > Travailler ou collaborer au sein de la DTN
 - INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
 - > Formation des cadres techniques fédéraux
 - > Formation des cadres techniques professionnels
 - > Double projet de l'athlète de Haut Niveau
 - > Taxe d'apprentissage
 - > Ressources documentaires
 - MÉDICAL – LUTTE CONTRE LE DOPAGE
- Haut Niveau / Equipe de France section:
 - HAUT NIVEAU
 - > Equipe de France
 - > Les facteurs de la performance
 - > Les pôles
 - > Parcours de l'excellence sportive
 - DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - > Projet de ligue
 - > Relation CTS
 - > Relation Direction Régionale
 - > Collectivité territoriale
 - > Librairie – vente en ligne

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES CRITERES DE SELCTIONABILITE BMX 2018

| COURSES DE PREPARATION AUX OBJECTIFS 2018 | EUROPEAN CUP FORMAT OLYMPIQUE SELECTIONABILITE EQUIPES DE FRANCE | | | COUPES DU MONDES SELECTIONABILITE EQUIPES DE FRANCE | | | |
|--|---|--|--------|--|--|--|----------------------|
| | VERONE | ZOLDER | KAMPEN | SQY | PAPENDAL | ZOLDER | SANTIAGO |
| ELITE HOMME | / | Collectif olympique. Collectif relève. Minimas de performance : - finale CDM SQY. | / | Collectif olympique. Collectif relève. | Collectif olympique. Collectif relève. Minimas de performance : - finale CDM SQY. | Collectif olympique. Collectif relève. Minimas de performance : - finale CDM SQY. | Collectif olympique. |
| ELITE FEMME | / | Collectif olympique. Collectif relève. Minimas de performance : - finale CDM SQY. | / | Collectif olympique. Collectif relève. | Collectif olympique. Collectif relève. Minimas de performance : - finale CDM SQY. | Collectif olympique. Collectif relève. Minimas de performance : - finale CDM SQY. | Collectif olympique. |
| JUNIOR HOMME | / | Minimas de performance : - podium EC Vérone. | / | / | / | Minimas de performance au 01/05/2018 : - podium sur EC au format olympique. - top 5 au classement EC après Kampen. | / |
| JUNIOR FEMME | Collectif jeune. | Collectif jeune. Minimas de performance : - podium EC Vérone. | / | / | / | Minimas de performance au 01/05/2018 : - podium sur EC au format olympique. - top 5 au classement EC après Kampen. | / |

Pour toute sélection et dans l'intérêt de l'équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior ou élite.

| OBJECTIFS 2018 | CHAMPIONNAT D'EUROPE | | CHAMPIONNAT DU MONDE | |
|---------------------|---|--|--|--|
| | QUALIFICATION HORS EQUIPE DE FRANCE | SELECTIONABILITE EQUIPE DE FRANCE | QUALIFICATION HORS EQUIPE DE FRANCE | SELECTIONABILITE EQUIPE DE FRANCE |
| ELITE HOMME | <p>Quotas max : 16 places.</p> <p>Minimas de performance sur format olympique au 19/06/2018 : - ¼ de finaliste en CDM. - ½ finaliste en EC.</p> <p>Quotas restants attribués selon le classement CDF au 19/06/2018.</p> | Collectif olympique. | / | <p>Quotas max : 6 places + 3 pilotes qualifiés nominativement.</p> <p>Collectif olympique.</p> <p>Minimas de performance en CDM au 15/05/2018 : - finale en CDM. - top 16 au classement CDM.</p> |
| ELITE FEMME | <p>Quotas max : 16 places.</p> <p>Minimas de performance sur format olympique au 19/06/2018 : - ¼ de finaliste en CDM. - ½ finaliste en EC.</p> <p>Quotas restants attribués selon le classement CDF au 19/06/2018.</p> | Collectif olympique. | / | <p>Quotas max : 4 places.</p> <p>Collectif olympique.</p> <p>Minimas de performance en CDM au 15/05/2018 : - finale en CDM. - top 16 au classement CDM.</p> |
| JUNIOR HOMME | <p>Quotas max : 16 places.</p> <p>Minimas de performance sur format olympique au 19/06/2018 : - ½ finaliste en EC.</p> <p>Quotas restants attribués selon le classement CDF au 19/06/2018.</p> | <p>Minimas de performance sur format olympique au 19/06/2018 : - podium en EC. - top 5 au classement EC.</p> | <p>Quotas max : 3 places.</p> <p>Analyse des résultats en EC courues sur le format olympique au 15/05/2018.</p> <p>Analyse des prestations en CDM si besoin de départager.</p> | <p>Minimas de performance sur format olympique au 15/05/2018 : - podium en EC. - top 5 au classement EC.</p> <p>J2 finaliste du championnat du monde en J1.</p> |
| JUNIOR FEMME | <p>Quotas max : 16 places.</p> <p>Minimas de performance sur format olympique au 19/06/2018 : - ½ finaliste en EC.</p> <p>Quotas restants attribués selon le classement CDF au 19/06/2018.</p> | <p>Minimas de performance sur format olympique au 19/06/2018 : - podium en EC. - top 5 au classement EC.</p> | <p>Quotas max : 4 places.</p> <p>Analyse des résultats en EC courues sur le format olympique au 15/05/2018.</p> <p>Analyse des prestations en CDM si besoin de départager.</p> | <p>Minimas de performance sur format olympique au 15/05/2018 : - podium en EC. - top 5 au classement EC.</p> <p>J2 finaliste du championnat du monde en J1.</p> |

Pour toute sélection et dans l'intérêt de l'équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior ou élite.